

COLLOQUE DU 21 AVRIL 2023

LA LAÏCITÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

– Amphithéâtre Montesquieu, Melun –

➤ 14h 00 Accueil

Quentin EPRON, Vice-Président, Université Paris Panthéon-Assas

Ouverture des travaux :

Emmanuel TAWIL, Université Paris Panthéon-Assas, membre de la CNCDH, membre de la Commission consultative des cultes

➤ 14h15 : Propos liminaires

Présidé par Elisabeth LAURIN, membre de la CNCDH, Ancienne Ambassadrice, Ancienne Représentante permanente de la France aux Nations Unies à Genève

Le droit de la Fonction publique et la laïcité

Par Emmanuel TAWIL, Université Paris Panthéon-Assas

Les principes à l'épreuve du droit européen

Par Charlotte DENIZEAU, Université Paris Panthéon-Assas, membre du Conseil scientifique de la DILCRAH, Maire-Adjointe de Garches

➤ 15h : Première table ronde : L'agent territorial devant la laïcité

Présidée par Madame la Bâtonnière Magali Hanke, Bâtonnière de l'ordre des avocats au Barreau de Melun

Frédéric ERZEN, Directeur général des Services, Ville de Saint-Maur-des-Fossés

Marie-Thérèse VILLEDIEU, Administratrice territoriale, Présidente de l'ADSEA 77

➤ 15h45 : Seconde table ronde : La responsabilité de l'élu

Guy GEOFFROY, Maire de Combs-la-Ville, Député honoraire, Président de l'Union des Maires de Seine-et-Marne, Vice-président de l'Association des maires de France

François OUZILLEAU, Maire de Vernon, Conseiller Régional de Normandie.

Débat animé par Clément BOUSQUET, Directeur du Cabinet CBG TERRITOIRES

➤ 16h30 : Conclusion des travaux

Jean-François BÉNARD, Président de la Commission consultative des cultes, membre de la CNCDH, ancien Procureur général près la Cour des comptes

Pour plus d'informations : emmanuel.tavil@u-paris2.fr